

Turben (François) 1723-1803

Associé étranger (1758-1793)

François Turben est né le 26 décembre 1723 à Paris (Paroisse Saint-Eustache), fils de Charles Turben, maître passementier-boutonnier, et de Marie Morognon. Sa famille a des attaches à Toulouse où son frère Adrien se marie vers 1750. Si ce dernier, maître boutonnier, suit la boutique comme son père, François Turben se voue aux Lettres et, dès 1745, publie une *Ode sur la bataille de Fontenoy*.

En 1746, habitant chez son père, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la Croix du Trahoir, il est arrêté le 19 août pour ne pas vouloir révéler le nom du rédacteur du *Glaneur littéraire* imprimé à Tournai dont il est soupçonné d'être l'auteur. Emprisonné à For-l'Évêque, prison royale de Paris, il est interrogé le 24 août et accuse Philippe de Prétot d'être l'auteur de ce recueil qui s'inspire manifestement de ses *Amusements du cœur et de l'esprit*. Il est libéré le 31 août.

Dès 1746, François Turben se fait connaître par *Les Faveurs du sommeil*, roman supposé traduit du grec d'Aristenète, « où respirent la grâce du sentiment et tout le feu de l'imagination des écrivains qui ont fait les beaux jours de la Grèce ». En 1750, il publie *Les Songes du printemps*, production galante, « qui réunissent la douceur, le naturel et la magie voluptueuse d'Anacréon ». Antoine-Alexandre Barbier lui attribue une *Chronique du roi d'Angleterre* où, selon une note de police du 20 juillet 1750, la religion est maltraitée.

En 1755 et 1756, François Turben collabore au *Journal Étranger*, alors dirigé par Élie Fréron. Il collabore ensuite avec Bruix et Antoine Le Blanc de Guillet au *Conservateur* « ou Collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens et modernes élagués, traduits et refaits en tout ou en partie », mensuel qui paraît de 1756 à 1761. Les 24 premiers numéros sont de lui puis il semble avoir quitté en 1758 la direction du journal qui est reprise par le chevalier de Bruix. Il est un ami particulier de Montesquieu. Dans la préface des *Songes du printemps*, il célèbre l'auteur de *l'Esprit des lois*, ce qui lui vaut de faire sa connaissance. En 1755, il rédige des vers *Sur la mort de Charles-Sécondat de Montesquieu, auteur de l'Esprit des lois*. Dans ses manuscrits laissés à sa fille, se trouvent des lettres de Montesquieu, d'Helvétius et du cardinal de Bernis.

Académicien associé de l'académie royale des belles-lettres de Caen dès le 12 juin 1758, François Turben se porte candidat à la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy par une lettre adressée à Solignac le 31 août 1758 :

« Le Conservateur que je donne depuis deux ans, quelques autres ouvrages et ma liaison avec M. de Montesquieu dont je garde un tendre souvenir ne me paroissent pas de titres suffisants pour me présenter et je ne le fais aujourd'hui qu'à la faveur de l'association qui règne entre l'académie de Nancy et celle de Caen dont j'ai l'honneur d'être ».

Élu le 5 octobre 1758, il adresse son discours de réception qui est lu le 11 janvier 1759 par l'abbé Montignot. Il traite de considérations sur les sciences et les mœurs dans le rapport qu'elles ont entre elles et dans les secours qu'elles se prêtent mutuellement : « Sous ce point de vue, on ne peut que déplorer les abus d'une fausse philosophie et les ravages qu'elle est capable de faire dans la Religion et dans l'état ».

Turben est encore l'auteur de plusieurs ouvrages dans lesquels il s'intéresse notamment au développement des sciences et à l'éducation de la jeunesse. Dans un *Mémoire sur les épidémies du Languedoc* publié en 1786, on apprend qu'il est ancien secrétaire de légation de Sa Majesté Impériale et membre de la Société patriotique bretonne, salon littéraire fondé en 1780. Dans ses papiers non publiés, on trouve encore une pièce en trois actes et en vers reçue aux Italiens et non jouée, *Aristippe à Syracuse*, et nombre de poésies légères et de chansons dans le goût d'Anacréon.

Enthousiasmé par la convocation des États généraux, il rédige, le 14 juin 1789, et dédie à l'Assemblée nationale (séance du 14 août) un ouvrage intitulé *Des devoirs des Français en 1789, adressé à nos seigneurs les États-généraux*. On lit, dans l'introduction :

« Tout ce que je me propose est d'asseoir sur une base inébranlable des droits déjà solidement établis. C'est encore de montrer que la Loi Adorable qui sert de fondement à ces droits, nous impose, dans ses conséquences, le devoir de couvrir d'une gloire immortelle notre jeune Roi en co-opérant avec lui à faire naître de notre bonheur le bonheur de l'univers ».

Il conclut :

« Partout où l'on sera heureux, on dira que notre bonheur est celui des Français & le bonheur des Français est né des sentimens fraternels de Louis XVI. Qu'il vive le Pacificateur & le Bienfaiteur du monde ».

Il se fait discret pendant la Révolution mais sa situation financière s'aggrave. En 1803, il sollicite une pension de Chaptal, ministre de l'Intérieur, après avoir obtenu un secours provisoire de 500 francs deux ans plus tôt. Il est alors dans une situation critique.

François Turben décède à Paris le 23 novembre 1803. Le *Journal de Paris* qui lui consacre une importante notice nécrologique révèle qu'il « possédait de profondes connaissances en physiologie ». De sa femme, Marie-Viviane Godard, épousée le 20 juillet 1759, il laisse une fille unique, Marie (v. 1760-1845), mariée à Paris le 9 février 1784 à René-Alexandre-François Frère de Montizon, capitaine du génie et architecte. Ce dernier, en 1788, adresse à Necker un « projet d'Hôtel-Dieu et de trois canaux ayant pour objet l'accroissement de la navigation sur la rivière de Marne » qui est exposé par ordre du gouvernement dans une des salles du palais des Tuileries. Sa femme, Marie Turben, peintre, ancienne élève du peintre d'histoire Jean-Bernard Restout, crée une école gratuite de dessin pour les jeunes filles, inaugurée le 20 juin 1803 dans une salle du 11^e arrondissement, érigée en école de la ville en 1810 et dont elle garde la direction jusqu'en 1829. Ses deux filles, Justine et Flore, toutes deux élèves de cette école, lui succèdent conjointement jusqu'en 1848. [Alain Petiot. Décembre 2025]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 668-670, 738, 757-762 ; *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, première série (1789-1799), t. VIII, Paris, 1875, p. 435 ; Jean-Daniel CANDAU, « Turben », *Dictionnaire des journalistes* (Publication électronique) ; Renaud D'ENFER, « Une institution « éminemment utile et moralisatrice » : les écoles de dessin pour femmes et jeunes filles (Paris 1800-années 1860) », Carole CHRISTEN, Laurent BESSE (Dir.), *Histoire de l'éducation populaire. 1815-1945*, Septentrion presses universitaires, 2017, p. 171-184 (173-176) ; F. DE FORMIGNY DE LA LONDE, *Documents pour servir à l'histoire de l'ancienne académie royale des belles-lettres de Caen*, Caen, 1854, p. 121 ; *Journal de Paris*, n° 91 (1^{er} Nivôse an XII), p. 562-563 ; *Nouvel almanach des Muses pour l'an grégorien 1804*, Paris, an XII, p. 268-269 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. I, f° 102.

Œuvres de François Turben

- *Ode sur la bataille de Fontenoy*, Paris, 1745.
- *Les Faveurs du sommeil*, histoire [prétendue] traduite d'un fragment grec d'Aristenète Londres (Paris), 1746.
- *Les Songes du printemps* (Le frontispice est daté de 1750).
- *Chronique du roi d'Angleterre* [1750]. Attribution par Barbier.
- *Sur la mort de Charles-Secondat de Montesquieu, auteur de l'Esprit des lois*, 1755
- *Avertissement* [Paris, 1758]
- *Essai sur les moyens de rétablir les sciences et les lettres en Portugal, par Antoine Teixeira-Gamboa (Louis-Antoine Verney)*, Lisbonne, Paris, Le Prieur, 1762 (Traducteur).

- *Idées d'un citoyen sur l'institution de la jeunesse, ou Projet d'éducation générale et particulière*, Paris, 1762
- *Discours de Paoli aux Corses sur l'entreprise des Français* (Attribution, av. 1768).
- *Almanach créatif et ingénieux*, Paris, 1768.
- *Mémoire sur les épidémies du Languedoc, adressé aux Etats de cette province par les Sieurs Banau, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire de la Garde Suisse de Monseigneur Comte d'Artois & Membre de la Société Patriotique Bretonne ; & Turben, Ancien Secrétaire de Légation de Sa Majesté impériale, Membre de la Société Royale des sciences, Belles-Lettres et Arts de Lorraine, de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen & de la Société Patriotique Bretonne*, Paris, chez l'auteur, rue de Savoie, 1786.
- *Des devoirs des Français en 1789, adressé à nos seigneurs les Etats-généraux par M. Turben* [Paris], 1789.